



Entrepreneurs, artisans, collectivités...vous vous posez des questions sur la SÉCURITÉ NUMÉRIQUE de vos systèmes informatiques, sur la SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE et l'ENVIRONNEMENT de votre entreprise ?

#RÉPONDREPRÉSENT et faire face à toutes vos interrogations, la gendarmerie vous conseille en temps réel...



cptm.ggd38@gendarmerie.interieur.gouv.fr

04.76.91.36.02



CYBERSÉCURITÉ



- Hameçonnage (Phishing)
- Rançongiciels (ransomwares)
- Cagnottes en ligne
- Télétravail
- Visioconférences
- Hygiène informatique
- Faux supports techniques



SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

- Atteintes aux savoir-faire
- Atteintes à la réputation
- Atteintes physiques sur sites
- Intrusions consenties
- Risques informatiques
- Risques financiers
- Fragilités humaines
- Fragilisation / désorganisation



OPÉRATION TRANQUILLITÉ ENTREPRISES ET COMMERCES

Vos locaux professionnels sont situés sur une commune relevant de la **compétence territoriale de la gendarmerie**, inscrivez vous en :

- **Signalant** au moyen d'un formulaire spécifique, la fermeture de vos locaux ou de tout événement exceptionnel (réception de matériaux de valeurs...)
- En **renforçant** ses surveillances, la gendarmerie **dispose** des informations et des contacts privilégiés avec votre organisme
- **Demandez ce formulaire en ligne** pour une prise en compte de vos attentes

PRÉVENTION DES ACTES DE MALVEILLANCE



- Mise en place de dispositifs de sécurisation et anti intrusion d'un site : vidéoprotection, contrôle d'accès, alarme...
- Estimation du risque et mise en place de mesures méthodologiques, sur l'aspect : humain, organisationnel et technique



La gendarmerie, solidaire des territoires face à la crise sanitaire